

LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LE CONTEXTE DE LA CRISE ECOLOGIQUE MONDIALE

Ioana PANAGORET¹

Résumé: *L'industrialisation et le développement technologique an niveau mondial ont déterminé l'accroissement de l'interdépendance internationale par intégration économique fonctionnelle et communication transnationale.*

Comme un milieu naturel durable représente un bien collectif pour lequel les états négocient la manière de distribution des frais, les relations internationales jouent un rôle important dans la solution de la crise écologique mondiale.

L'intérêt sur l'environnement c'est intensifié rapidement après la crise énergétique des années '70 le milieu environnant global devenant ainsi un sujet majeur de négociation et de recherche au cadre des relations internationales ces dernières décennies.

Des thèmes tels le réchauffement global et l'amincissement de la couche d'ozone sont devenus des sujets majeurs au plan international et préoccupent à l'heure actuelle le monde entier malgré la manière différente laquelle chaque état contribue à la solution on à l'aggravation de ce problème.

1. Introduction

Sujet fascinant dans un monde vaste et complexe, les relations internationales sont plus importantes que jamais dans notre vie quotidienne représentant les interactions entre peuples, les cultures et les gouvernements du monde entier.

Pour bien comprendre ces relations il est impérieusement nécessaire de ne pas les envisager isolément mais en pleine harmonie avec les acteurs principaux de la scène politique internationale.

En d'autres termes, quand on parle de relations internationales il ne faut pas mettre l'accent seulement sur un groupe réduit de gens- présidents, généraux, diplômés - mais il faut prendre en considération aussi les autres participants à cette „grande ronde mondiale” tels: les organisations internationales, les corporations multinationales et les individus, l'économie, la culture et la politique intérieure, les influences géographiques et historiques.

Bien que les leaders jouent un rôle majeur dans les relations internationales, il ne faut pas oublier que chaque personne participe aux élections uniques et par cela ils contribuent d'une manière plus ou moins importante à influencer sur les relations internationales. Dans un sens inverse, cette interdépendance des

¹ Chargé de cours, docteur Ioana Panagoret – l'Université <<Valahia >> Targoviste, Faculté de Sciences Economiques

relations internationales ont une profonde influence sur la vie quotidienne des citoyens du monde entier. Un exemple: la perspective de trouver du travail dépendent de l'économie mondiale et de la compétition économique internationale et les règles du système du commerce mondial influent sur les marchandises que les gens utilisent, à partir des électro - ménagers et vêtements jusqu'aux combustibles.

Si on parle des relations internationales comme objet d'études on peut affirmer que cela n'a pas de frontières mais si on envisage comme une partie des sciences politiques les relations internationales se réfèrent à la politique internationale c'est à dire les décisions des gouvernements concernant leur actions vis-à-vis des autres gouvernements.

Jusqu'à un certain point ce domaine des relations internationales est un domaine interdisciplinaire qui unit la politique internationale à l'économie, à l'histoire, à la sociologie et à d'autres disciplines.

Dans de nombreuses universités on enseigne les relations internationales dans le domaine des sciences politiques, les focalisant sur les politiques concernant les relations économiques ou les politiques concernant le management de l'environnement.

Certaines activités-diplomatie, guerre, relations commerciales, alliances, échanges culturelles sont incluses dans les relations politiques mais certaines scientifiques et praticiens de la politique internationale concentrent leur attention sur des aires thématiques de ces domaines tels: le commerce mondial et l'environnement ou les conflits spécifiques comme celui indo-pakistanaï ou arabo-israélien.

Si dans les années '50-'60 les sujets prédominants dans les relations internationales ont été la création des traités et des alliances, le développement et le déroulement des capacités militaires, dans les années '80 le concept de sécurité et les études sur la guerre, l'armement et les forces militaires ont été au centre des préoccupations des études internationales de sécurité.

A mesure que l'économie est devenue un sujet toujours plus fréquent des relations internationales dans les années '70-'80, ce sous-domaine de l'économie politique internationale est devenu le contrepoint des études internationales et de sécurité.

Dans les années '90 on a accordé une attention accrue aux relations globales Nord- Sud entre les nations riches et les nations pauvres et les sujets abordés ont parlé de la dépendance économique, des dettes extérieures, de l'aide extérieure et du transfert technologique.

A mesure que la confrontation Est-Ouest de la période de la Guerre Froide est devenue histoire, les problèmes Nord-Sud sont devenus plus proéminents c'est à dire les problèmes du management international de l'environnement et ceux concernant les télécommunications globales.

Bref l'économie est importante pour les relations de sécurité mais la réciproque en est aussi valable.

Les acteurs économiques se trouvant sous l'influence de l'état: compagnies, consommateurs, ouvriers, investisseurs - contribuent par leurs actions à la création du contexte de l'activité économique dans le cadre de laquelle les gouvernements doivent agir.

Chaque jour les gens extraient des ressources naturelles, produisent et consomment des biens, achètent ou vendent des produits et des services.

Toutes ces activités ont lieu dans ce qui maintenant est d'une manière claire une économie mondiale – des échanges globales de biens et des services entrecroisés d'un réseau communicationnel et culturel répandu dans le monde.

Les télécommunications et l'emploi des ordinateurs permettent aux économies aux politiques et aux cultures pareilles à avoir une action à l'échelle globale et à un niveau sans précédent, leur capacité informationnelle représentant le moteur central de la „globalisation”.

2. L'interdépendance internationale et l'environnement

L'accès des états du monde aux ressources naturelles et aux bénéfices d'un environnement sain, ainsi que les menaces globales sur l'environnement représentent des sources majeures d'interdépendance et les facteurs qui ont contribué pleinement à l'accroissement de l'interdépendance internationale ont été l'industrialisation et le développement technologique au niveau mondial.

La crise énergétique des années '70, les diversements de pétrole, la pollution de l'air dans les villes, les résidus pesticides, l'exploitation excessive des zones de pêche dans les eaux internationales et les difficultés des usines atomo-électriques, voilà seulement quelques exemples qui ont contribué à l'accroissement de l'intérêt sur l'environnement et à la mise de ses problèmes sur l'agenda international.

Si on veut localiser dans le temps, cet intérêt pour la protection de l'environnement s'est intensifié après la fête de la Journée de la Terre par les écologistes en 1970 et la première conférence de l'ONU sur les problèmes de l'environnement à Stockholm en Suède en 1972. Au cadre de cette conférence on a adopté les principes généraux à la base desquels les états peuvent agir sans produire des dégâts écologiques et on a mis l'accent sur la prise de conscience concernant les aspects internationaux des dégâts écologiques.

Puisque un milieu naturel durable représente un bien collectif et les états négocient pour la distribution des frais le concernant, la politique écologique internationale crée des problèmes difficiles et complexes en ce qui concerne les biens collectifs et les aspects techniques, scientifique et étiques de l'administration de l'environnement.

En 1982 à Nairobi-Kenya (siège du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) a eu lieu la deuxième Conférence de l'environnement, peu médiatisée.

La troisième a été le Sommet de la Terre en 1992, ayant comme thème le développement économique durable (son thème est un accroissement économique qui n' dépense pas les ressources et ne détruit pas si vite l'écosystème si vite et la quatrième s'est déroulé à Johannesburg – Afrique du Sud en 2002.

Le Plan général créé par le Sommet de la Terre est nommé Agenda 21 prévoit que les pays du Tiers Monde s'industrialisent par voies écologiques (ayant un certain coût pour leur accroissement économique) et les états industrialisés promettent de fournir appui et technologie pour les aider tout au long de ce processus. Au cadre de ce, même sommet on a fondé La Commission pour un Développement Durable qui a un rôle de monitoriser les promesses faites par les états et d'analyser les preuves présentées par les ONG écologiques - tels le Greenpeace.

Deux années après le Sommet de la Terre, à sa première réunion la réalité a été toute une autre.

Greenpeace n'avait pas le pouvoir de contraindre les gouvernement nationaux pour tenir leurs promesses, les états industrialisés ont fourni seulement la moitié de leur aide financière promise pour développement durable dans le Sud et le financement pour un développement durable dans le Sud global - un bien collectif – a eu du retard tout au long des années '90.

Par exemple la quantité de poisson pêchée dans le monde entier a baissé considérablement au début des années '90 suite au fait que plusieurs états qui pêchaient dans les eaux internationales, (biens collectifs) ont refusé à coopérer pour éviter à épuiser les réserves de poisson et les conséquences en ont été les suivantes:

- l'industrie de la pêche au niveau mondial a perdu plus de 50 milliards de dollars par an et s'est basée sur des subventions gouvernementales de plus en plus;
- on a épuisé le code des eaux nord-américaines;
- dans la période 1998 - 2003, l'UE a réduit de 80% les quotas pour la pêche du code;
- au niveau mondial la population des gros poissons des océans (y compris le code) a diminué ces dernières 50 années de 90%.

Cet épuisement s'est produit puisque chaque embarcation de pêche ainsi que son état d'origine gagnait par la pêche d'une grande quantité, les bénéfices appartenant entièrement à celui auquel la pêche et les éventuels frais des réserves diminuées seront partagé par tous ceux qui pêchent dans la région.

Quel est le quota de poisson correcte pour chaque état? Aucun gouvernement mondial ne peut décider dans ce problème et c'est pour cela que les états doivent porter des négociations signer des accords et adopter des régimes multilatéraux.

Pour trouver une solution au dilemme des régions de pêche, en 1999 l'ONU a rendu facile un accord entre les principaux états piscicoles du monde qui avait comme fin la réduction de la surcapacité de la flotte (au niveau mondial il existait 4 millions d'embarcations de pêche dont 40.000 ayant une capacité de 100 tonnes).

Un que l'accord a été volontaire et son application retardée, l'effet qu'il a produit n'a pas été significatif.

En Chine et dans d'autres pays en cours de développement d'Asie, la course pour un accroissement économique rapide a pris une voie plus courte du point de vue écologique, la conséquence en étant une accrue pollution d'air au niveau mondial. Par la construction de „La Digue des trois Défilés“ la Chine a réalisé la plus grande centrale du monde et bien que celle-ci fournisse une source d'énergie propre, les écologistes appréhendent une utilisation excessive du charbon et de la destruction d'un vaste écosystème des rivières.

Compte tenu des dimensions de la Chine, tout succès dans le développement de son économie sur les voies suivies par l'accident (un exemple concluant serait son grand nombre d'autos) provoquerait des chocs massifs sur l'environnement global.

La crainte qu'une augmentation excessive mènerait à un désastre a engendré une appréhension concernant la fait que la tendance actuelle ne dépasse la capacité de soutenir l'écosystème planétaire, cela menant à l'effondrement de l'écosystème à cause des problèmes écologiques à long terme (la disparition de certaines espèces et le réchauffement global).

Des thèmes tels le réchauffement global, l'amincissement de la couche d'ozone, la biodiversité, les forêts, les océans, la pollution ainsi que les ressources naturelles sont devenus des sujets majeurs au plan international et la protection de l'atmosphère terrestre a commencé à préoccuper le monde entier malgré la manière à laquelle un état ou un autre contribue à la solution ou à l'aggravation de ce problème.

3. Le réchauffement global

L'augmentation lente de la température mondiale à long terme représente un problème réel, étant provoqué par les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz et les scientifiques soutiennent que cela va empirer à l'avenir (les années 1998 et 2001 ont été les plus caniculaires et on estime que les décennies suivantes les températures seront en hausse de 1° à 4,5°C).

Les conséquences de ce réchauffement global? La fonte des calottes polaires, l'augmentation du niveau des mers de quelques dizaines de mètres; l'inondation de plusieurs villes côtières et la dévastation des régions basses ayant une population très dense comme celles de Bangladesh et de Chine; la transformation du climat en régions désertiques, les inondations et la destruction des écosystèmes naturels.

La réduction des émissions de gaz qui provoque le réchauffement global est coûteuse vu que ces gaz résultent d'une gamme large d'activités qui rendent l'économie fonctionnelle.

Comme ces gaz sont un dérivé des déchets des combustibles fossiles-pétrole, charbon, gaz naturels, utilisés pour alimenter les autos, les tracteurs, etc., des gaz de serre se forment et ces gaz agissent comme le verre dans une serre.

Ils permettent l'énergie de pénétrer comme radiation solaire sur des longueurs d'ondes courtes mais ils la reflètent à leur tour quand celle-ci essaie de ressortir sous forme de vagues de chaleur à des longueurs d'onde toujours plus grandes. Ces gaz sont le dioxyde de carbone (qui est responsable pour deux tiers de l'effet), le gaz méthane, les chlorofluorures-carbures et l'oxyde d'azote.

Puisque tous les états ne s'impliquent pas d'une manière pareille dans la réduction des émissions de serre, leur coût n'a presque aucun rapport avec les bénéfices d'une solution, un certain état pouvant faire des investissements coûteux en technologies nouvelles en réduisant en même temps, sa production industrielle et un autre état pourrait en adopter d'autres en d'autres directions en réduisant les frais mais bénéficiant des mêmes résultats.

Par conséquent les problèmes auxquels se confrontent les états dans le réchauffement global sont:

- le dilemme des coûts à court terme prévisible pour gagner les bénéfices à long terme (qui sont moins prévisibles);
- les compagnies pétrolières et le personnel industriel qui supportent les frais et les bénéfices sont distribués à l'intérieur de la société et au plan international;
- le problème des biens collectifs entre les états, les bénéfices sont partagés au niveau global et les frais sont supportés par chaque état.

Pour mieux comprendre ces problèmes on peut prendre un exemple comparatif concret: le cas Etats Unis d'Amérique – Europe – Chine où les émissions annuelles de dioxyde de carbone de USA montent à 20 tonnes par personne, en Europe c'est la moitié, et en Chine 8 fois plus basses.

Dans une analyse globale, les gaz de serre proviennent des pays fortement industrialisés (25% seulement aux Etats Unis d'Amérique).

Suite à tous ces éléments qui engendrent une négociation multilatérale difficile la Convention - Cadre sur les Changement Climatiques adoptée au sommet de la Terre en 1992 a établi que jusqu'à l'an 2000 les émissions de serre soient

limitées au niveau de l'année 1990 mais à cause des objections américaines à un tel engagement, cet objectif n'a pas été obligatoire pour les états signataires, la fin n'en étant pas atteinte.

Le Protocole de Kyoto, de 1997 a établi que la réduction des émissions à effet de serre parviennent au Nord global dans une décennie au niveau des années '90 et les pays du Sud reçoivent un traitement préférentiel puisque le niveau des émissions par habitant étaient beaucoup plus réduites.

En dépit de tout cela au niveau des années '90 la Chine était le second producteur de dioxyde de carbone du monde, après les Etats Unis suivis par la Russie, le Japon, l'Allemagne et l'Inde.

Cette-fois aussi le Congrès des Etats Unis a fait des objections et Georges W. Bush a quitté les négociations, qui ont suivi Kyoto, déclarant le traité „mort”.

En 2001, 160 pays ont été d'accord à accepter le Protocole de Kyoto même sans l'appui américain, cet accord signifiant que jusqu'à 2012, 40 états industrialisés réduisent leurs émissions de gaz et les 55 ratifications nécessaires pour que le Traité entre en vigueur dépendaient de la ratification de la Russie vu que la partie américaine était absent.

Le Traité a été ratifié par la Russie en 2004 et il est entré en vigueur en février 2005, les réductions obligatoires des émissions de carbone sont programmées à commencer en 2008 et à finir en 2012 mais on ne sait pas quelle sera l'efficacité de ce traité à long terme sans la participation des Etats Unis.

Les phénomènes climatiques de 2004 ont montré que le réchauffement global a lieu beaucoup plus rapidement que l'on s'attendait et le fait que le temps est devenu très capricieux l'année est devenue extrêmement coûteuse pour les compagnies d'assurances surtout après les grands dégâts produit par l'ouragan Katrina sur la ville de New Orleans.

En décembre 2005, la délégation américaine s'est retirée des pourparlers sur le thème du climat et les projets pour la période qui suit 2012 sont restés imprécis et le dilemme du réchauffement global reste irrésolu avec de multiples doutes sur l'accomplissement des tâches qui incombent aux états.

4. L'amincissement de la couche d'ozone

Est le second problème atmosphérique qui figure dans le programme des négociations entre les gouvernements mondiaux.

Certaines substances chimiques émanant des processus industriels interagissent avec l'ozone et le détruisent; de cette façon la couche d'ozone de la partie supérieure de l'atmosphère qui a le rôle de repousser les rayons ultraviolette nuisibles provenant du soleil s'amincissent et un nombre accru de rayons ultraviolette parviennent sur la terre provoquant des cancers de la peau, tuent la végétation et détruisant les écosystèmes.

L'alarme concernant l'amincissement de la couche d'ozone a été donné au début des années '90 quand on a constaté l'existence de ce phénomène surtout sur l'Antarctique et l'Amérique du Nord.

Dans la solution des problèmes spécifiques de ce bien collectif important (l'ozone) les états ont remporté le plus important succès au cours des négociations internationales.

Par le Protocole de Montréal du 1987 on a souligné que les états:

a) peuvent convenir sur les mesures de contrecarrer une telle menace écologique (c'est à dire 22 états qui ont décidé la réduction des chlorofluorocarbures de 50% jusqu'à 1998 et en 1990, 81 états ont décidé à les éliminer totalement jusqu'à 2000);

b) on peut constituer un fond pour aider les états du Tiers Monde à acquérir des technologies qui n'utilisent pas des chlorofluorocarbures (dans les années '90 les états du Nord ont contribué avec un milliard de dollars au bénéfice de 110 pays du Sud) et en 1996 les pays riches ont cessé la production des chlorofluorocarbures.

Leurs résultats s'est fait voir dans les mesures récentes qui montrent bien une baisse du taux des chlorofluorocarbures par rapport à 1990.

5. La Biodiversité

On la diversité de toutes les espèces de plantes et d'animaux qui forment les écosystèmes au niveau global, régional et local, se concrétise dans les 1,4 millions en viron d'espèces qui ont été identifiées jusqu'à présent.

À part la pêche et la chasse excessive, la cause la plus importante qui, a mené à la disparition de certaines espèces a été la perte de leur habitat par:

- la destruction des forêts tropicales;
- la pollution des rivières et des lacs;
- les extensions urbaines.

Les conséquences de la disparition d'une espèce ou d'un écosystème sont difficiles à estimer exactement, les effets des politiques concernant la biodiversité tendent à être plutôt locales par rapport au réchauffement global, de sorte que, jusqu'à un certain point, les problèmes peuvent appartenir aussi à la compétence des états.

Comme la biodiversité d'un état influe la qualité de l'environnement d'un autre état, on est parvenu de nouveau à la protection des espèces en un bien collectif pareil au réchauffement global aux frais considérables et immédiats et bénéfiques à long terme qui sont vaguement définis.

En 1992, au Sommet de la Terre on a adopté un Traité de la biodiversité qui a obligé les signataires à protéger les habitats; cela a obligé les états riches à payer aux pays pauvres pour les droits de se servir des produits biologiques profitables extraits des espèces rares.

La crainte que les droits d'être brevetés dans le domaine de la biotechnologie pourraient être limités a déterminé les Etats Unis à ne pas signer ce traité et malgré les stipulations de 1993 celles-ci ne l'ont pas ratifié.

A partir de 2001, les participants à ce traité sur la biodiversité incluent tous les états membres de l'ONU, à l'exception des Etats Unis et autre 9 petits pays.

Malgré sa position contre, ce traité les Etats Unis ont participé à d'autres traités biologiques tels la Convention sur les Marécages de 1971 et la Convention sur le Commerce International avec des Espèces menacées par la Disparition de 1973.

Pour conclure: les problèmes sur la biodiversité sont difficiles vu que certains sont abordés d'une manière unilatérale subminant la libre échange, et ceux abordés multilatéralement font référence aux biens collectifs.

Comme nous avons parlé de la destruction de l'habitat nous allons envisager dans ce qui suit la situation des forêts tropicales, des océans et de l'Antarctique ainsi que de l'intérêt que leur portent ces états pour leur exploitation et leur protection, les ressources profitables du point de vue commercial se trouvant ici en abondance (surtout le bois et la poisson).

Sans prendre en compte les désastres écologiques, les leaders des états riches ont été intéressés et le sont encore à encourager l'accroissement économique dans les pays pauvres et leur possibilités de payer leurs dettes extérieures. Les écologistes ont durement critiqué la Banque Mondiale pour avoir offert de l'aide de technologique et des investissements pour la construction des barrages dans les régions sensibles du point de vue écologique.

Au Brésil par exemple dans les années '90 des pas importants ont été faits par l'adoption des politiques d'exploitation équilibrée du bassin de l'Amazone mais une étude faite dix années plus tard montre que en fait les forêts disparaissent deux fois plus vite que l'on avait estimé.

Les océans - à la différence des forêts tropicales qui sont localisées sur le territoire de certaines états se trouvent en dehors de leur territoire et sont considérés comme des biens communs.

Ils recouvrent 70% de la surface de la terre et sont un élément clé pour régler le climat et maintenir la biodiversité mais ils sont aussi des cibles attrayants pour les utiliser dans l'économie à court terme, ce qui mène à des dégâts de longue durée.

La préservation des océans est difficile compte tenu qu'ils n'appartiennent à aucun pays et qu'il n'existe aucune autorité qui impose des réglementations, aux négociations participant plus de 100 états et plusieurs acteurs en dehors des états.

Dans la période '73 - '82 on a négocié la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (UNCLOS) qui gouverne l'emploi des océans mais les Etats Unis ont signé cette Convention bien plus tard, en 1994.

Le traité UNCLOS a établi des règles sur les eaux territoriales:

- 12 miles de distance de la côte et autour des îles pour la navigation;
- une région exclusive de 200 miles pour des activités économiques (pêche, exploitations minières) qui ont produit un taux considérable des ressources profitables de l'océan sous le contrôle de 12 états;
- a formulé un principe général conformément auquel les océans sont un patrimoine commun de l'humanité;
- à créé un mécanisme par l'intermédiaire de l'Autorité Internationale pour le Fond des Mers et des Océans pour le partage d'une partie des bénéfices que les états riches pourraient obtenir par l'extraction des minéraux du fond des océans;

L'Antarctique n'appartient à aucun état et a une valeur stratégique et commerciale limitée, aussi pu conclure des accords plus facilement, aux négociations étant moins de participants.

Le Traité de l'Antarctique de 1959, a été signé par tous les états qui avaient un intérêt dans cette région et cela représente un des premiers traités multilatéraux concernant l'environnement.

Ce traité a interdit l'activité militaire, la présence de l'armement nucléaire et le déversement de déchets radioactifs et a établi un régime conformément auquel différents états peuvent dérouler leurs recherches scientifiques en Antarctique.

6. La Pollution

Un problème des biens collectifs mais qui est rarement d'envergure globale. Le plus souvent c'est une question régionale bilatérale.

Alors que la pollution dépasse les frontières d'un pays, les effets les plus puissants de celle-ci restent à l'approche de sa source, sa localisation se faisant sans difficulté vu qu'il existe un nombre limité d'actants.

Par exemple:

- les émissions industrielles américaines ont provoqué des pluies acides au Canada;
- en 2005 un déversement chimique au nord – est de la Chine a pollué un rivièrre du territoire de la Russie;
- en 1986 une fuite à l'usine nucléaire soviétique de Tchernobyl a créé une radioactivité qui s'est répandue par la voie de l'air sur une grande partie de l'Europe;
- la cendre toxique de Pennsylvanie est devenue matière première pour les briques de la Guinée et les déchets radioactifs italiennes ont été envoyés au Niger.

Ce sont seulement quelques épisodes concernant la pollution et comme on peut bien constater les accords que l'on doit conclure sont plutôt au niveau régional et ils ont assez bien fonctionné.

En 1989, sous les auspices de l'ONU cent états ont signé un traité de réglementation des transports de déchets toxiques et nucléaires et de prévention de leur transport en secret.

En ce qui concerne la pollution de l'air et des eaux, les actions unilatérales des états ainsi que les accords internationaux ont été efficaces, la qualité de l'eau des rivières s'améliorant dans la plupart des régions industrialisées et les économies de marché ont commencé à traiter la pollution comme n'importe quel autre coût de production.

Ces dernières années les études sur la politique écologique ont été approfondies, les experts en relations internationales faisant des analyses systématiques des relations l'environnement avec les problèmes militaires et de sécurité, la dégradation du milieu environnant devenant parfois une source de conflit international.

Conclusions

Les problèmes concernant la protection de l'environnement au niveau global ont commencé à produire des soucis dans les années '90, l'efficacité des réunions de haut niveau mondial dépendant du nombre d'actants impliqués et de la responsabilité avec laquelle les états ont négocié pour la protection de l'environnement.

Les mesures prises n'ont pas toujours en le rendement conçu vu que la protection des biens collectifs se fait à des frais substantiels et immédiats et les bénéfices sont à long terme et vaguement définis.

REFERENCES

- [1] Joshua S. Goldstein, Jon C. Pevehouse, *Relații internaționale* (Polirom, București, România, 2008).
- [2] Maurice Vaisse, *Dictionar de relații internațional*, (Polirom, Bucuresti, România, 2008).
- [3] Paul Lewis,, „UN Implementing the Earth Summit”, *The New York Times*, A 16, 1 Decembrie 1992.
- [4] Dennis Clark Pirages, Theresa Manley DeGeest, *Ecological Security: An Evolutionary Perspective on Globalization*, Rowman & Littlefield, Lanham, MD, 2003.
- [5] David G. Victor, *The Collapse of the Kyoto Protocol and the Struggle to Slow Global Warming*, Princeton, 2001;
- [6] Michael Grubb, Duncan Brack(ed.), *The Kyoto Protocol: A Guide and Assessment*, Royal Institute of International Affairs, Londra, 1999.
- [7] United Nations Environment Program, *Global Environment Outlook* (2002), Oxford, 2002.
- [8] Karen Litfin, *Ozone Discourses: Science and Politics in Global Environmental Cooperation*, Columbia, 1993;
- [9] Ian H. Rowlands, *The Politics of Global Atmospheric Change*, St. Martin's Press, New York, 1995
- [10] Timothy M. Swanson (ed), *The Economics and Ecology of Biodiversity Decline : The Forces Driving Global Change*, Cambridge, 1998.